

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête relative à l'aliénation du chemin dit de la Bouysse

Commune de Monestiés

Par arrêté municipal en date du 16 octobre 2025, le maire de la commune de Monestiés a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant déclassement du chemin rural dit de « La Bouysse ».

L'enquête publique se déroulera à la mairie du mercredi 5 novembre 2025 10H00 au lundi 24 novembre 2025 15H30, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur Luc DURAND est désigné en qualité de commissaire enquêteur et se tiendra à la disposition du public à la mairie:

- Le mercredi 5 novembre 2025 de 10h00 à 12h00
- Le lundi 24 novembre 2025 de 13H30 à 15H30

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à M. le commissaire-enquêteur

Mairie de MONESTIES (81640)